

Information sur l'audition

Objet de l'audition :	Révision totale de la circulaire 2008/23 « Répartition des risques – banques » Projet de révision de la circulaire et rapport explicatif
Invitation à prendre position :	Les intéressés sont invités à prendre position sur le projet de révision totale de la circulaire.
Délai de réponse :	14 juillet 2017
Dépôt de la prise de position :	Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA Uwe Steinhauser Laupenstrasse 27 CH-3003 Berne uwe.steinhauser@finma.ch
Forme de la prise de position :	Merci de transmettre en tout cas une version électronique (une version Word ainsi qu'une version PDF) de la prise de position.
Publication de la prise de position:	A défaut d'indication contraire expresse, la FINMA part du principe que les auteurs consentent à la publication de leur prise de position.
Questions complémentaires :	Uwe Steinhauser Tél. +41 (0)31 327 92 21 uwe.steinhauser@finma.ch
Contact médias :	Vinzenz Mathys Tél. +41 (0)31 327 19 77 vinzenz.mathys@finma.ch